



## Master (1ère année)

### Informatique

#### Image Intelligence Artificielle (IIA) - Bases de Données Intelligence Artificielle (BDIA)

REFERENCE : APO-7INFM1-407-APU-2026 APO-7INFM1-407-2026-CP APO-7INFM1-407-2026-FC  
Formation professionnelle (FP)

### PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2026-2027

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF(SEFCA)
<p><b>Responsable(s) pédagogique(s)</b> Sandrine LANQUETIN / 03 80 39 69 87 <a href="mailto:sandrine.lanquetin@ube.fr">sandrine.lanquetin@ube.fr</a></p> <p><b>Secrétariat du département</b> Delphine CHABANNE / 03 80 39 58 87 <a href="mailto:secretariat-M1-Informatique@u-bourgogne.fr">secretariat-M1-Informatique@u-bourgogne.fr</a></p> <p><b>Alternance</b> Manon VINCENT / 03 80 39 68 32 <a href="mailto:manon.vincent@ube.fr">manon.vincent@ube.fr</a></p>	<p><b>Secrétariat</b> Tél Sciences tech : 06 66 86 27 98 <a href="mailto:formation.continue-sctech@ube.fr">formation.continue-sctech@ube.fr</a></p>

### OBJECTIFS (DESCRIPTIF DE LA FORMATION)

La première année du master informatique comporte deux parcours - BDIA et IIA - qui ouvrent directement sur les M2 associés : Bases de Données - Intelligence Artificielle et Image et Intelligence Artificielle. En M1, il y a un tronc commun important entre les deux parcours et des options selon les parcours.

L'objectif de cette première année est d'acquérir des connaissances fondamentales avec des spécificités selon les parcours. Le M1 permet de poursuivre dans le parcours M2 correspondant.

### PUBLIC

**Dans le cadre de la formation professionnelle :** Accessible aux publics suivants :

- Salariés (CPF, plan de développement des compétences...)
- Demandeur d'emploi



- Financement à titre individuel

**En contrat de professionnalisation** : Accessible aux publics suivants :

- Moins de 26 ans et demandeurs d'emploi (26 ans et plus) inscrits au Pôle emploi

L'inscription à pôle emploi, n'est pas nécessaire pour les personnes :

- Qui terminent une année de cours dans le cadre de la formation initiale
- Qui terminent un stage professionnel avant l'entrée en formation
- Qui terminent un emploi la veille du jour de formation

Carte de séjour et autorisation de travail obligatoires pour les étrangers. Pour les résidents étrangers, il est conseillé d'anticiper les démarches auprès de l'ambassade de France pour obtenir ces documents.

**En contrat apprentissage** : Jusqu'à 30 ans

## PRE-REQUIS

La formation est accessible :

### Sur sélection :

Le recrutement se fait sur dossier (dans la limite de la capacité d'accueil instaurée) pour :

- Les étudiants ayant validé une licence L3 informatique
- Les étudiants qui ne sont pas issus d'une licence L3 Informatique

L'examen de la candidature d'un étudiant porte sur :

- Son niveau académique notamment dans les matières fondamentales pour le master
- La cohérence de son cursus et son projet professionnel
- L'adéquation de son profil et ses chances de réussite dans le master informatique

Le dossier doit être complété par diverses pièces (relevés de notes, recommandations d'enseignants, programmes des enseignements suivis).

Une commission pédagogique étudie les dossiers hors parcours classique. Elle peut demander au candidat de suivre des modules extérieurs au Master 1<sup>ère</sup> année (par exemple des modules de L3) considérés comme prérequis pour la formation.

### **Par validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) ou par validation des études du supérieur (VES - Reconnaissance des diplômes acquis en France ou à l'étranger)**

Une commission pédagogique étudie les dossiers dans le cadre de la validation d'acquis ou d'études. Elle peut demander au candidat de suivre des modules extérieurs au Master 1<sup>ère</sup> année (par exemple des modules de L3) considérés comme prérequis pour la formation.

Le diplôme peut être délivré par validation des acquis de l'expérience (VAE)



## **FORMATEURS (MODALITES D'ENCADREMENT)**

La présence des étudiants aux cours est requise (CM, TD, TP).

La formation est dispensée par des enseignants-chercheurs en informatique de l'université de Bourgogne et/ou des professionnels venant de l'extérieur.

## **ORGANISATION DE LA FOMATION**

Rythme et contenu : Voir programme et calendrier

Lieu de la formation : UFR Sciences et techniques

## **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

Des supports de cours numériques sont mis à disposition des étudiants dans le cadre de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent : des travaux pratiques, des études de cas, des exposés (synthèses ou retour d'expérience), des séminaires d'entreprises en relation avec les métiers visés.

## **MOYENS TECHNIQUES**

Les cours comportent des CM, des TD et des TP.

Les TP se font sur ordinateur dans des salles équipées. Les étudiants peuvent amener leur ordinateur personnel et leur clef USB.

## **SELECTION PEDAGOGIQUE**

Candidatures par le biais du portail national des masters : <https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/>

Pour toute question complémentaire, contacter le secrétariat pédagogique de la formation (indiqué en haut du document).

Après acceptation de votre candidature, le SEFCA vous contacte pour vous transmettre votre dossier d'alternance ou de formation continue selon votre statut et votre dossier d'inscription administrative. Après réception, ces documents sont à retourner au SEFCA dans les meilleurs délais.

## **PROCEDURE DE RECRUTEMENT**

**(Uniquement si la formation est proposée en alternance, info disponible sous le nom de la formation en haut du document)**

Démarches à valider avant l'inscription administrative au SEFCA (à la maison de l'université) :

- Obtenir un accord de recrutement par une entreprise
- Faire valider les missions proposées par le responsable pédagogique de la formation
- Obtenir un avis favorable de la candidature pédagogique

Il est conseillé de rechercher une entreprise sans attendre la réponse de la commission pédagogique

## **MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION**

Modalités d'évaluation mises en place par les enseignants et/ou professionnels : contrôle terminal, contrôles continus, soutenance orale (stage facultatif, mémoire de stage et évaluation par un tuteur professionnel).

Pour consulter les règles communes aux études LMD actualisée, saisir : « Référentiel commun des études de l'université de bourgogne » dans un moteur de recherche.



## COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

A l'issue de la première année M1 Informatique, les étudiants auront acquis des compétences de niveau 1 parmi les compétences acquises à l'issue du diplôme préparé :

Structurer la gestion des données et des informations en fonction des besoins métiers et techniques, du contexte. (BDIA)

Mettre en place une analyse de données adaptée aux besoins métiers et aux caractéristiques des données. (BDIA)

Analyser et concevoir une architecture de système d'information. (BDIA)

Réaliser des solutions d'IA. (BDIA et IIA)

Piloter un projet de conception logicielle en relation avec les différents intervenants. (BDIA et IIA)

Communiquer sur le processus et le produit en utilisant les codes professionnels. (BDIA et IIA)

La liste des compétences de IIA est encore en construction.

### Débouchés

Les débouchés professionnels sont ceux du M2 suivi après le M1.

Pour le parcours BDIA, les métiers visés sont les nouveaux métiers associés à l'essor des sciences de données comme data engineer, data scientist, data analyst, data steward, data manager, développeur Big Data, avec plus d'expérience data architect et data manager, mais aussi de manière plus traditionnelle expert décisionnel, administrateur de bases de données, analyste développeur d'applications centrées données, ingénieur d'études et de développement.

Pour le parcours IIA, les métiers visés sont ceux liés à la conception et mise en œuvre d'applications centrées sur l'image (analyse ou traitement d'images, reconstruction 3D, animation, de réalité virtuelle ou de réalité augmentée, etc.).